

Affaires européennes, Défense & Industries

Cette formation courte a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences liées aux affaires européennes en matière d'armement et d'industries de défense.

OBJECTIFS

Dans le contexte de la montée en puissance des questions de défense et d'armement au sein des institutions européennes, la formation AEDI a pour objectif de donner des clés de compréhension sur le droit de l'Union européenne et la défense, le processus décisionnel et les interactions entre acteurs, les domaines d'actions de la Commission européenne, le rôle du Parlement européen, les stratégies d'influence déployées par les Etats, les entreprises de défense et les ONG.

PUBLIC

La formation concerne un public d'horizons variés :

- ◆ Administrations centrales et collectivités territoriales.
- ◆ Entreprises.
- ◆ Personnel politique et collaborateurs parlementaires.
- ◆ Forces armées.
- ◆ Organisations et syndicats professionnels.
- ◆ Centres de recherche.

: COMPÉTENCES VISÉES

Les connaissances acquises sont à vocation professionnelle.

- ◆ Maîtriser les fondamentaux du droit de l'UE.
- ◆ Appréhender la portée des actions des institutions européennes en matière d'armement et d'industries de défense ainsi que leurs spécificités.
- ◆ Comprendre les processus décisionnels et les stratégies d'influence des acteurs.
- ◆ Maîtriser la communication publique européenne et ses canaux d'information.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- ◆ Stéphane Rodrigues, maître de conférences à l'Ecole de droit de la Sorbonne, directeur du Master Stratégies industrielles et politiques de défense, avocat au Barreau de Bruxelles.
- ◆ Hélène Masson, docteur en sciences politiques, maître de recherche et responsable du pôle Défense & Industries au sein de la FRS.
- ◆ Edouard Simon, docteur en droit, directeur de recherche à l'IRIS.
- ◆ Anne Fort, chef d'unité Defence Industry and Market Policy, DG Defence Industries & Space, Commission européenne.
- ◆ Elise Daniel, chargée d'étude, bureau du droit européen, DAJ, ministère des Armées.
- ◆ Jean-Marc Edenwald, responsable des affaires européennes, Nexter.
- ◆ Krzysztof Uchanski, attaché parlementaire, Parlement européen.

Une formation en partenariat avec :

FONDATION
pour la **RECHERCHE**
STRATÉGIQUE



NIVEAU

Expertise

DURÉE

21 heures réparties sur 3 jours, soit 7 heures par jour, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

TARIF

Le montant de l'inscription est de 1335€ net de toutes taxes.

Session 2021

20-21-22 janvier 2021

Date limite d'inscription :
12 janvier 2021



INTRA POSSIBLE

JOUR 1

Introduction

Module 1 Compétences et processus décisionnel de l'UE (4h30)

Acteurs, Instruments et procédures

Processus formels et informels

Module 2 Défense et droit de l'Union européenne (2h)

La préservation des spécificités de la défense face au développement du droit de l'UE

Le droit de l'UE en soutien de la défense européenne

JOUR 2

Module 3 Commission européenne et industries de défense (3h)

De la sécurité à la défense ou la construction du lien Commission / Industries de défense

Vers une extension des domaines d'actions : concurrence, R&D, politique industrielle

Module 4 Les programmes PADR - PEDID et le futur Fonds européen de la défense (4h)

Thèmes, gouvernance, spécificités, critères d'éligibilité

Relations entreprises - administrations nationales dans le cadre du montage de projets

JOUR 3

Module 5 Le Parlement européen et les questions de défense (3h)

Cartographie des partis européens et de leur positionnement en matière de défense

Le levier d'action budgétaire

Le rôle des commissions

Module 6 Canaux d'information et stratégie d'influence (4h)

Stratégie d'influence des Etats membres

Canaux d'information France-UE, interactions Adm./RPUE/Entreprises

Fondations, Think Tanks et ONG à Bruxelles : cartographies et modalités d'action

Présentations théoriques,
études de cas pratiques,
discussions

 21 rue Broca - 75005 Paris

 01 53 55 27 69

 formations-courtes-
fcps@univ-paris1.fr


UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

